

FICHE SAVOIRS N° 1 :
LA DÉFINITION DES OBJECTIFS

Une fois le diagnostic posé, il est possible de définir des objectifs.

Les objectifs donnent un sens au projet et répondent à la question « Pourquoi ce projet ? »

Ils se déclinent en plusieurs niveaux :

- **L'objectif général** correspond au but à atteindre sur le long terme.
- **Les objectifs spécifiques** précisent le chemin à suivre pour atteindre l'objectif général. Ils sont en lien avec les causes identifiées du problème. Ces objectifs doivent être définis en fonction des résultats attendus.
- **Les objectifs opérationnels** correspondent aux moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif général.

Cette phase de définition des objectifs est essentielle car elle conditionne l'étape de l'évaluation du projet.

L'objectif d'un projet est l'expression d'un résultat concret et mesurable à atteindre dans un délai imparti et dans des conditions de réalisation fixées au préalable. Un objectif est révisable et peut être formulé selon l'outil SMART.

Spécifique

qui concerne un projet, un sujet, une personne

Mesurable

qui est vérifiable, mesurable grâce à des indicateurs

Accessible

qui est à la portée de ceux qui doivent l'atteindre

Réaliste

qui est atteignable, correspondant à des moyens mobilisables

Temporel

qui est daté, soumis à une échéance